

Le 5 janvier 2023

Chers parents et tuteurs légaux,

J'aimerais débiter en vous souhaitant une année 2023 où santé, paix et bonheur seront au rendez-vous.

Après une période festive où les familles et amis ont finalement pu se réunir vient le retour à l'école, et par conséquent, une plus grande possibilité de transmission de virus.

Bien que nos écoles soient de retour en code vert, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) entend continuer de poser les gestes de base quant à prévenir la propagation de virus :

- gel désinfectant dans les entrées des écoles et dans les salles de classe;
- éviter les rassemblements à grand déploiement;
- favoriser, lorsque possible, une distanciation de deux mètres;
- nettoyage fréquent des salles de bain;
- favoriser les rencontres individuelles avec parents et tuteurs légaux par l'entremise de vidéoconférences.

Outre ces gestes barrières, la DSFM recommande fortement le port du masque. À cet égard, chacune de nos écoles en a une réserve et nous invitons donc nos élèves et notre personnel à ne pas hésiter à aller s'en procurer.

Finalement, les deux dernières années nous ont appris l'importance de demeurer à la maison lorsque se développent des symptômes d'influenza. Nous comprenons qu'il peut être parfois difficile de vous absenter du travail, mais il s'agit encore une fois de minimiser les risques de transmission.

Veuillez agréer, chers parents et tuteurs légaux, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général,



Alain Laberge

AL/am